

**Communiqué de presse**  
**15 janvier 2020**

Aux représentant-e-s des médias

## **Ouverture d'une procédure disciplinaire à l'encontre de M. Rémy Pagani concernant les circonstances de la constitution de la Fondation « Genève – Cité de Refuge » et la gestion du chantier de rénovation du Grand Théâtre**

Le Conseil administratif s'étonne de l'ouverture de cette procédure à l'encontre d'un de ses membres. Il espère que les éléments factuels qu'il a déjà eu l'occasion de soumettre au Conseil d'Etat, à la demande de ce dernier, suffiront à clarifier les divers aspects du dossier.

Dans la mesure où le Conseil administratif identifierait d'autres éléments utiles à la procédure, il ne manquerait pas de les communiquer au Conseil d'Etat.

Aucun autre commentaire ne sera fait en cours de procédure.